

Stade national : le chemin vicinal n'est plus un obstacle

BRUXELLES Le conseil communal de Grimbergen a voté sa suppression

- Le chemin vicinal traversant le parking C ne sera bientôt plus un problème pour l'Eurostadium.
- D'autres aspects du dossier ne sont pas résolus.

L'ambiance était électrique, au conseil communal de Grimbergen, jeudi soir. Ce n'est pas surprenant, vu l'ordre du jour : la suppression du chemin vicinal traversant le parking C, un obstacle juridique à la construction du futur stade national. L'existence légale de cette voirie (qui n'existe plus dans les faits, lire ci-contre) a déjà provoqué beaucoup de retard dans ce projet, engagé dans un vrai contre-la-montre en vue de l'Euro 2020.

Les débats ont duré près de deux heures. Au terme de ceux-ci, le conseil a voté pour le lancement de la procédure de sup-

pression de la voirie en question (dix-sept voix pour, quatorze voix contre et une abstention). Le collège des bourgmestre et échevins est donc revenu sur la décision prise il y a moins d'un mois. Rappelez-vous : Groen avait provoqué la surprise, en refusant de voter pour la suppression, à l'inverse de ses partenaires de majorité VLD et CD&V. Jeudi, les verts ont retourné leur veste, « avec réticence » selon l'échevin Eddie Boelens. Pourquoi ? Le nerf de la guerre, c'est l'argent. Grimbergen risquait en effet de payer des astreintes et des dommages et intérêts dont le montant total était estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros. Un coût impossible à supporter pour une commune dont le budget annuel est de quelque 40 millions.

Tout n'est pas résolu

Point final ? Pas encore, car c'est à présent à la députation de la province du Brabant flamand d'acter officiellement la suppression du chemin (elle a nonante jours pour le faire). Il

n'empêche : le stade national a désormais une embûche en moins sur son chemin. Mais la route est encore longue et tout n'est pas résolu, loin s'en faut. « *Au-delà de ce débat de procédure, il y a encore une série de remarques et de craintes fondées par rapport à la demande de permis d'urbanisme introduite par Ghelamco*, réagit Arnaud Pinxteren, député bruxellois Ecolo. *Solutionner la question du chemin ne résout pas tout.* »

En effet, Grimbergen a rendu un préavis négatif sur la demande de permis de bâtir. La commune s'inquiète du respect des règles du plan régional d'aménagement du territoire, des garanties insuffisantes par rapport au développement futur de transports en commun, des nuisances pour les riverains et d'une capacité de stationnement insuffisante.

On attend désormais l'avis de l'administration flamande sous la tutelle de la ministre Joke Schauvliege (CD&V). Après quoi, la demande de permis de bâtir reviendra vers la com-

mune, qui prendra la décision finale (pour le 30 mars au plus tard). Un appel contre la décision du collège communal est possible. De son côté, la députation provinciale doit encore se prononcer sur la demande de permis d'environnement. Et, après tout cela, Ghelamco n'est pas à l'abri d'éventuels recours.

« La seule décision possible »

Bref, ce n'est pas gagné, et la deadline de l'Euro 2020 ne cesse de se rapprocher. Mais, une fois n'est pas coutume dans ce dossier sensible, les supporters de l'Eurostadium ont bel et bien une épine dans le pied en moins. Ghelamco s'est d'ailleurs réjoui, jeudi soir, du résultat du conseil communal, jugeant que c'était « *la seule décision possible* ».

Le promoteur immobilier en a profité pour appeler « *l'ensemble des autorités et des partenaires qui se sont engagés à présenter notre pays comme hôte pour l'Euro2020 à assumer leurs responsabilités* ». ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

RÉTROACTES

Le chemin de l'absurde, réapparu en 2016

Cela fait bientôt un an que le chemin vicinal fantôme empoisonne le dossier du stade national. En effet, le 18 mars 2016, deux députés bruxellois d'opposition Ecolo et Groen, Arnaud Pinxteren et Arnaud Verstraete, révélaient l'existence de cette voirie sur le parking C. Si ce chemin n'existe plus dans les faits (il a été entièrement recouvert de macadam), son existence n'en met pas moins en péril, au niveau juridique, le projet de construction. « *Une gaffe* », selon les deux parlementaires, car la Ville de Bruxelles et Grimbergen ont eu des échanges sur le chemin jusqu'en 2002. Cela n'a mené à rien, puisque ce dernier est soudainement réapparu sur les écrans radars en 2016. En septembre, le juge de paix a acté l'existence d'un parking sur le chemin depuis 1958 et enjoint Grimbergen à demander la suppression de la voirie. En janvier, le conseil communal de Grimbergen n'a pas été dans ce sens (Groen a voté contre la suppression, à l'inverse de ses partenaires CD&V et VLD).

A.-C.B.